



Les tournages à l'EnvA

Films, séries, fictions,
courts-métrages,
documentaires

Le patrimoine
pour vocation



EnvA

École nationale vétérinaire d'Alfort



UN DÉCOR RARE

L'EnvA propose un patrimoine hors du commun. Des amphithéâtres et bâtiments atypiques, du XIX^e siècle, aux locaux plus récents et modernes. Des décors qui se prêtent aux reconstitutions historiques comme aux œuvres contemporaines.

Si l'établissement est avant tout un lieu d'enseignement et de recherche, elle accueille régulièrement des tournages de longs et courts métrages, des fictions et documentaires ou encore des séries. Y ont notamment été tournés *Le bal des casse-pieds*, réalisé par Yves Robert, avec Jean Rochefort, en 1992, *L'insoutenable légèreté de l'être*, en 1987, réalisé par Philip Kaufman, avec Juliette Binoche ou encore des séries récentes à succès.

QUELS DÉCORS ?

L'EnvA met à disposition des tournages ses locaux patrimoniaux, pour certains protégés au titre des monuments historiques. Les bâtiments anciens datent du XIX^e siècle.

- Le bâtiment Fragonard et sa cour pavée ;
- L'amphithéâtre d'anatomie Fragonard, hémicycle tout en bois protégé au titre des monuments historiques ;
- Le musée Fragonard, cabinet de curiosités ;
- La bibliothèque ;
- Le pavillon de la direction ;
- L'amphithéâtre Lagneau.

Des locaux plus récents peuvent être réservés, en fonction des dates et disponibilités : l'Agora (trois amphithéâtres de 90 et 240 places, son hall et ses salles de cours), l'amphithéâtre Nocard, une résidence universitaire ou encore le laboratoire d'analyses.

Ces décors s'adaptent aux longs et courts-métrages, aux séries et aux documentaires ou encore aux tournages pour des chaînes Youtube.

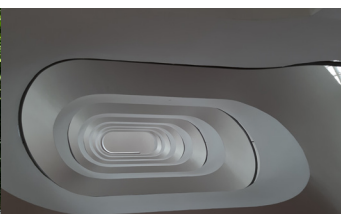
QUELLES AMBIANCES ?



XXI^E SIÈCLE, MODERNE



XIX^E SIÈCLE, ANCIEN, ATYPIQUE



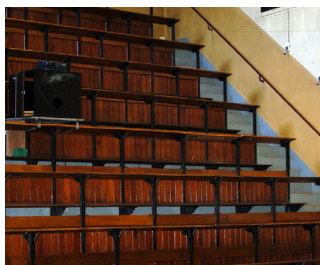
XX^E SIÈCLE, ART DÉCO, BRIQUES



MUSÉE FRAGONARD, INSOLITE



BIBLIOTHEQUE DE CHARME



«DANS SON JUS»



LA MAISON BOURGEOISE



LA COUR PAVEE



LOCAUX DESAFFECTÉS, ANNEES 1960



HISTORIQUE

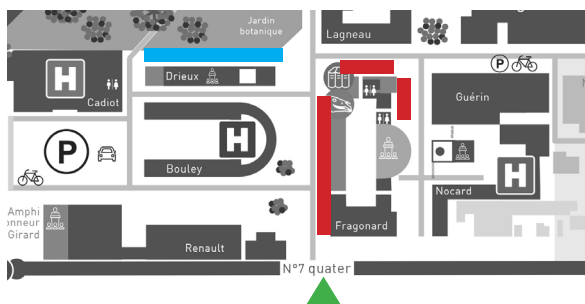
EN PRATIQUE

Le premier repérage

Vous avez un projet ? Les décors de l'EnvA peuvent correspondre à votre souhait ? Une fois votre demande faite à **communication@vet-alfort.fr** et votre intérêt confirmé, la direction de la communication vous accueille et aura plaisir à vous faire visiter les locaux correspondant. Ce moment clé devra notamment aborder les questions pratiques de stationnement et d'alimentation électrique.

La stationnement

Des camions (30 à 35m³, 22m³ et utilitaires) peuvent stationner sur le campus pendant le tournage, selon des **zones** privilégiées et prédéfinies (plan).



La restauration

Il est possible d'installer un **espace de restauration** dans un barnum sur un espace extérieur privilégié (plan) d'environ 100m².

Les loges

Des salles peuvent être mises à disposition pour la préparation des acteurs, pour les figurants et pour la production du film de même qu'une salle de stockage du matériel.

L'électricité

Un groupe électrogène est fortement recommandé afin de réaliser le tournage dans les meilleures conditions techniques. Les puissances électriques des bâtiments de l'EnvA sont limitées.

Toutes les demandes techniques seront étudiées au cas par cas par la direction de la communication et la direction du patrimoine immobilier de l'EnvA.

UNE ÉQUIPE RÉACTIVE

Tout au long du projet, un interlocuteur unique assurera le suivi administratif et la bonne organisation de votre tournage.

Avant le tournage

Un certain nombre de documents seront nécessaires, notamment une attestation d'assurance et un contrat signé de mise à disposition des locaux. Vous serez accompagnés lors des différentes phases de repérage.

Pendant le tournage

Votre interlocuteur sera présent tout au long du tournage, selon le planning prédéfini, et sera disponible en cas de demande urgente non prévue, notamment pour des questions logistiques.

Les demandes supplémentaires pourront donner lieu à facturation en fonction des prestations souhaitées.

Après le tournage

À l'issue du tournage, une facture sera émise pour le règlement de la prestation de mise à disposition.

LES RÉFÉRENCES

Le bal des casse-pieds, réalisé par Yves Robert, avec Jean Rochefort, en 1992 ; *L'insoutenable légèreté de l'être*, en 1987, réalisé par Philip Kaufman, avec Juliette Binoche ; *Alibi.com* ; Les Guignols (Canal+) ; un documentaire consacré à Guillermo Del Toro ; *Eiffel, la guerre des Tours*, docu-fiction pour Arte ; les séries *Profilage* et *Balthazar* de TF1 ou encore MacFly et Carlito pour leurs *pires anecdotes*.



LE CALENDRIER

L'EnvA est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, ouvert toute l'année, sans interruption.

Les tournages de plusieurs jours ne pourront être accueillis qu'à certaines dates :

- du 2 janvier au 5 février ;
- vacances de printemps (une semaine) ;
- du 15 juin au 31 août.

Pour des tournages d'une journée, les demandes seront étudiées au cas par cas.



LES CONTRAINTES

Toutes les demandes de tournage sont soumises à la validation de la direction de l'établissement.

L'EnvA est un lieu de patrimoine, protégé au titre des monuments historiques. **Les locaux devront être utilisés avec précaution.**

Lieu de soin, avec quatre hôpitaux vétérinaires, il convient de **respecter les équipes soignantes, les propriétaires et les animaux** en restant à distance et en faisant preuve de discrétion.

Certaines **installations**, notamment multimédias (vidéoprojecteur, écrans), **ne peuvent être déplacées** du fait de leur fragilité. Des décors peuvent être installés.

LES TARIFS *(à titre indicatif et adaptés aux demandes)*

Toutes les sollicitations donnent lieu à un devis qui devra être signé par la production.

Tarifs appliqués lors des périodes «creuses» de l'EnvA.

- Musée Fragonard : 1 800 € HT / jour
- Cour Fragonard : 1 700 € HT / jour
- Amphithéâtre d'anatomie : 2 500 € HT / jour
- Pavillon de la direction : 1 700 € HT / jour

En dehors de ces périodes, compter 20% supplémentaires.

Tarifs adaptés en fonction de l'impact sur la vie de l'établissement et de l'emprise au sol liée au stationnement des véhicules lourds, dégressifs selon la durée du tournage.

Les salles louées pour les loges, la production ou le stockage du matériel se verront appliquer les tarifs des locations de salles de l'établissement.

ACCÉDER À L'ÉCOLE



7, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

94 700 Maisons-Alfort

01 43 96 72 38 - communication@vet-alfort.fr



TRANSPORTS EN COMMUN :

Métro : ligne 8 (Balard - Créteil) - RER D

Bus : lignes 24, 78, 103, 104, 107, 125, 181, 325



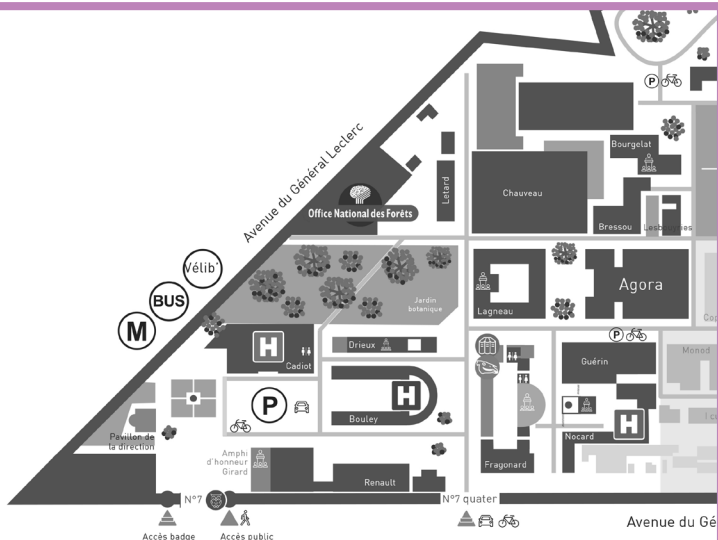
EN VÉLO

Une piste cyclable passe devant l'entrée de l'école.
Stationnement possible sur le site.



EN VOITURE

A4 - RN 19 et 6 - Pas de stationnement public.



EnvA

École nationale vétérinaire d'Alfort